

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3520 Société : R.A.M 73208

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAMSADDAR Amira U. FARHIC

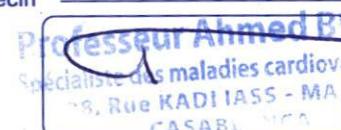
Date de naissance : 1953

Adresse : 10, Rue BNOU BAJA CHANTILLY CASABLANCA

Tél. : 0689224370 Total des frais engagés : 10.13.70 DH Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/05/2021

Nom et prénom du malade : Dounia Thouraya Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Douloureuse thoracique

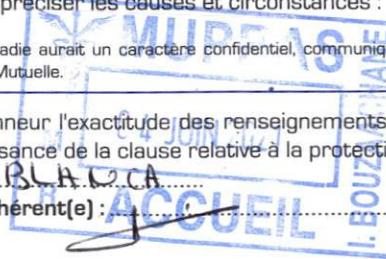
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 03/05/2021



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/2011	Consultation	1	3000	Docteur Ahmed BENAISS Spécialiste des maladies cardiovasculaires 30, Rue KADILASS - MAARRI CASABLANCA TEL: 0522 25 11 11
05/05/2011	Consultation	1	3000	Docteur Ahmed BENAISS Spécialiste des maladies cardiovasculaires 30, Rue KADILASS - MAARRI CASABLANCA TEL: 0522 25 11 11
01/06/2011	Consultation	1	3000	Docteur Ahmed BENAISS Spécialiste des maladies cardiovasculaires 30, Rue KADILASS - MAARRI CASABLANCA TEL: 0522 25 11 11

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/05/21	380,70
	03/05/21	343,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'exploration.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le 03/05/2021

Mme Amina LAMSADDAR

**1) CHONDROSULF 400 MG**

1 le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

**2) VOLTARENEM EMULGEL**

1 application en cas de douleur

✓



283. ~



60. ~

343. ~





Tube de 100 g

gsk

LOT : M0454  
EXP : 05 2023  
PPV : 60,00 DH

Médicament

ZENITH Pharma  
AMM N° 556/17 DMP/21/NRCQ



6 118001 271214

PPV : 283,00 DH

X 84  
1 gélule/repas

400 mg



# chondrosulf®

CHONDROITINE SULFATE (ACS<sub>4</sub> - ACS<sub>6</sub>)

Traitement symptomatique à effet différé de

## l'arthrose

de la hanche et du genou



Laboratoires  
**Genevrier**



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le 03/05/2021

Mme Amina LAMSADDAR

### 1) BAS A VARICES N2

A porter la journée

### 2) VEIN UP

1 le matin et le soir, pendant 1 mois

### 3) LEVOTHYROX Comprime à 50 pg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

### 4) D-CURE FORTE

1 ampoule 100.000 Ue dans un verre de lait chaque 15 jours pendant deux mois.

### 5) DAFLON 1000 MG

1 le matin, au cours du repas, pendant 1 mois



89,90  
(13.40 x 3) S.V. 60,90  
69,60  
201.00

380,70



# daflon® 1000 mg

Fraction flavonoïque purifiée micronisée



201100

Boîte de  
gélules

30

# VEIN UP

VIGNE ROUGE

HAMAMÉLIS / GINKGO

Poids Net Total

Gélule : 402mg

à base de plantes naturelles

VEIN UP

LOT : 153122A

DLUO : 03/2023

PPC : 89.90 DH

PHARMA CONNECT



PHARMA  
CONNECT

**SMB**



AMM N° : 24/16DMP/21/NNP  
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.

Les laboratoires ERGO MAROC



Importé par :

Vitamine D3

Cholecalciferol 100 000 UI

# D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH

LOT: 21A04

EXP: 01/2024

LAMSADDAR AMINA

Né(e) le 01.07.1953  
 Age 67 ans  
 Sexe Féminin  
 Taille cm  
 Poids kg  
 Origine PA  
 Remarque 145/70 mmHg

FC 68 /min	Axes	33 °
Intervalles	P	30 °
RR 883 ms	QRS	40 °
P 162 ms	T	
PR 190 ms	P (II)	0.07 mV
QRS 92 ms	S (V1)	-0.81 mV
QT 412 ms	R (V5)	0.87 mV
QTc 443 ms	Sokol.	2.06 mV
(Bazett)		

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ONDE P E LARGIE  
 R16.02  
 Rapport non confirmé

